

CABINET DU PREFET
BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE

Créteil, le 11 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité de pilotage du contrat d'intérêt national de l'ancienne voie de desserte orientale



Dans la continuité de la signature du contrat d'intérêt national (CIN) de l'ancienne voie de desserte orientale (VDO), intervenue le 3 mai 2018, Monsieur Laurent PREVOST, Préfet du Val-de-Marne, a invité ce mardi 11 septembre en préfecture l'ensemble des partenaires du comité de pilotage.

Ce premier comité de pilotage, présidé par le Préfet, a été l'occasion de présenter et de partager avec l'ensemble des partenaires les travaux des ateliers thématiques et leurs conclusions, de valider collectivement les enjeux retenus et d'élaborer le plan d'actions à l'approche de l'entrée dans la phase opérationnelle de ce projet d'aménagement majeur.

Pour mémoire, la signature de ce CIN traduit l'établissement d'un partenariat fort entre l'État, les collectivités, les principaux opérateurs de l'aménagement et ceux du transport dans la perspective d'agir durablement sur le développement de la partie est du département du Val-de-Marne, au travers d'un projet urbain innovant qui conjugue mobilités, logements, développement économique et qualité environnementale.

Le CIN s'illustre notamment par le projet de transport en commun *Altival*, la future interconnexion de la gare SNCF Bry-Villiers-Champigny avec la ligne 15 du Grand Paris express, le développement de filières économiques et de marketing territorial, l'essor d'opérations d'urbanisme et de construction de logements ou encore le développement des sports et loisirs.

Le projet d'aménagement de ce territoire à fort potentiel repose sur quatre objectifs : l'attractivité résidentielle et le cadre de vie, le développement économique, la mobilité ou encore l'environnement et l'animation.